

Compte-rendu conseil municipal du 20 décembre 2013

Présents : Christiane COLAS, Martial LOISY, Jacques SASSOT, Marie-Claude FELIX, Hervé COLAS, , Gilles TABOULOT, Pierre CHAPUY, Didier FAUSSURIER, , Florian VIALAR, Jean-Luc FROMONT, Martine MATHY.

Excusé : Marie-Claude MIGNOT

Absentes: Lydie LOUIS, Laure PERREAL

Secrétaire: Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 22 novembre 2013 et passe à l'ordre du jour.

1) Convention de fourrière municipale :

La convention annuelle de fourrière avec la SPA de Lyon arrive à échéance au 31/12.

La SPA propose son renouvellement avec un choix de 2 niveaux de fourrière au même tarif qu'en 2013. Le conseil choisit l'option complète intégrant la capture, le transport et l'accueil en fourrière de tous les chiens et chats errants ou en divagation, pour un cout de 0.33 €/an/habitant(*Délibération 20131220-01*)

2) SIVOS :

- Martine Mathy fait part d'une demande de subvention pour une classe de découverte :
Les classes de M. MORICHEAU, Mme DOUCET, Mme BONNA de l'école de Confrançon participeront à une classe de découverte d'une durée de 5 jours du 22 au 26 septembre 2014 (Hérault). Le coût prévisionnel du séjour est de 19 500 € (pension complète et activités) et de 5 200 € de transport (prévisionnel) soit 342 €/enfant (hors déductions actions, subventions...).
Le Sou des écoles de Confrançon/Curtafond s'est déjà engagé à verser la somme de 50€/enfant participant. Les parents ont prévu des actions: vente de programmes pour la fête de l'école, tombola.
Le directeur sollicite une subvention afin de diminuer le coût restant à charge pour les familles. Le conseil donne un accord de principe, dans l'attente d'un budget plus précis. L'année passée, le transport avait été pris en charge, soit 822€.
- Martine Mathy présente le projet de recrutement des associations copain-copine et de restaurant scolaire :
En fin de contrat aidé pour l'un de leurs salariés, ces deux associations envisagent la création d'un emploi d'avenir de 35h/semaine, partagé entre les deux structures et complété par le SIVOS à hauteur de 6 h/semaine. Le SIVOS propose que la personne embauchée soit mise à disposition de la commune de Confrançon de janvier à juin 2014 pour satisfaire les besoins en ménage au gymnase et à la salle des fêtes. Le conseil donne son accord pour cette solution.

3) Vote des subventions 2014

Sur proposition de la commission finances, le conseil adopte les subventions suivantes aux associations (*Délibération 20131220-02*):

Bénéficiaires	2014
CCAS	200 €
Association Copain Copine	3 000 €
Restaurant scolaire	300 €
Comité des fêtes	800 €
Amicale anciens combattants	120 €
Croix rouge française	200 €
Ligue cantonale contre le cancer	30 €
Pupilles de l'école publique	50 €
La prévention routière	50 €
UDAF Ain	30 €
Restaurants du cœur	100 €
France ADOT	40 €
APAJH	40 €
Loisirs et culture	500 €
TOTAL	5 460 €

4) Restes à réaliser 2013, report en 2014

Une partie des travaux engagés en 2013 ne sont pas encore terminés et doivent être reportés sur 2014 (*délibération 20131220-03*):

Article	Opération	Entreprise	Objet	Montant (TTC)
2138	80- Sanitaires boulangerie	Ponthus Jacques	Plâtrerie peinture	1 858,20 €
2031	81- Appartement 63 rte Confrançon	Caillaud Ingénierie	A.M.O	2 152,80 €
2138	81- Appartement 63 rte Confrançon	Ent. Hilarion	Lot 1 menuiseries ext.	5 229,87 €
2138	81- Appartement 63 rte Confrançon	Branchy Michel	Lot 2 menuiseries int.	6 367,00 €
2138	81- Appartement 63 rte Confrançon	Ent. Petetin	Lot 3 Plâtrerie peinture	15 538,43 €
2138	81- Appartement 63 rte Confrançon	Ain Bâtiment	Lot 4 carrelage faïences	5 924,98 €
2138	81- Appartement 63 rte Confrançon	Arelec	Lot 5 Électricité chauffage	9 353,75 €
2138	81- Appartement 63 rte Confrançon	Ent. Fourneron	Lot 6 Plomberie sanitaire	5 184,18 €
2138	81- Appartement 63 rte Confrançon	SARL Humbert	Réfection toiture	3 296,55 €
Total				54 905,76 €

5) Budget principal commune 2014 :

Hervé Colas présente le budget primitif 2014.

Total des recettes prévisionnelles de fonctionnement : 636 324 €

Total des dépenses prévisionnelles de fonctionnement : 636 324 € dont 122 328 € versés à la section investissement

Total des recettes prévisionnelles d'investissement : 376 828 €

Total des dépenses prévisionnelles d'investissement : 753133.76 €

Soit un besoin de financement qui sera comblé par le report de crédit du compte administratif 2013 et par le recours à emprunt.

Les gros investissements inscrits sont l'aménagement du carrefour au Logis Neuf, la réfection de l'appartement au dessus du local commercial et les nouveaux travaux de réfection de la salle des fêtes. Le budget primitif 2014 est adopté à l'unanimité par le conseil municipal (*Délibération 20131220-04*).

6) Amortissement d'une dépense d'investissement au budget assainissement :

L'amortissement est une technique comptable qui permet chaque année de faire constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager une ressource destinée à les renouveler. Ce procédé permet donc de faire apparaître à l'actif du bilan la valeur réelle des immobilisations et d'étaler dans le temps la charge consécutive à leur remplacement.

Hervé COLAS informe le conseil municipal que les travaux d'investissements réalisés en 2013 pour un montant HT de 5723.66€ et concernant l'extension du réseau d'assainissement depuis la parcelle AA50 jusqu'au regard n°96, doivent faire l'objet d'un amortissement au budget du service assainissement.

Le Conseil Municipal fixe la durée d'amortissement de ces travaux à 10 ans soit 9 annuités de 572 € et une annuité (la dernière) de 575.66€(*Délibération 20131220-05*).

7) Programme voirie 2014 :

Pierre Chapuy présente les travaux retenus par la commission voirie :

- Chemin de Grande Chassagne
- Chemin des Granges Neuves
- Impasse des Vernes
- Chemin de la Sapinière en limite de St Genis (non goudronné à ce jour)
- Cheminement piéton route de Vandains
- Voie communale vers Chassagne

Le tout pour un montant approximatif de 71 000 € hors cheminement piéton route de Vandains (attente du devis). Il semble que des économies peuvent être faites sur le chemin de la Sapinière.

Le conseil municipal décide de réaliser l'ensemble de ces travaux, financés par la dotation voirie (71000 €) et si nécessaire par le budget communal.

Pierre Chapuy évoque également les besoins en matériel pour les employés communaux :

- remorque : le second tracteur étant à bout de souffle, il serait opportun d'acheter une remorque à mettre derrière la voiture utilitaire. Un devis réalisé par Ain Motoculture s'élève à 1450 € TTC pour la remorque auxquels il faut ajouter 499 € TTC pour l'attache remorque.
- Compresseur : un devis réalisé par Ain Motoculture s'élève à 950 € TTC

Par ailleurs, un devis pour passage de lamier a été demandé à Ain Environnement à Certines. Il se monte à 520 € HT par jour, auxquels il faut ajouter la location d'un tracteur et d'un broyeur pour 250 € HT par jour. Le conseil municipal donne son accord pour essayer cette prestation, qui nécessite une bonne organisation de chantier. Les besoins d'élagage existent sur la Petite Route et route de Loriol notamment.

8) Nomination d'un nouveau pompier

Monsieur Thibault Dumas demeurant 323 route du Logis Neuf a déposé une demande d'engagement en qualité de sapeur pompier au CPI NI de Confrançon. Mme Le Maire a accepté sa nomination.

9) Recours gracieux sur une taxe d'aménagement facturée

Un habitant ayant déposé en 2012 une déclaration préalable pour la construction d'un chalet bois de 11.4m² sollicite un recours gracieux concernant la taxe d'aménagement de 580 € dont il est redevable. Le conseil donne un avis défavorable à cette de demande (*Délibération 20131220-06*).

10) Extension et modernisation de l'éclairage public secteur Feignoux

Le SIEA a transmis les éléments (plan et devis) concernant la modernisation et l'extension de l'éclairage public sur le secteur de Feignoux. Le coût des travaux est estimé à 13 000 €, financés pour 4 392 € par le SIEA, 3 960 € par une subvention del'ADEME, 2012.66€ du FCTVA et 2635.34 € de dépense prévisionnelle nette restant à la charge de la commune. Le conseil donne son accord.

11) Bâtiments communaux:

Martial Loisy présente l'avancement des travaux et projets de travaux dans les bâtiments :

- Appartement au dessus du local commercial : le planning des travaux a été transmis par Caillaud Ingénierie, ils s'étaleront de janvier à mi-mars.
- Salle des fêtes

Un devis de l'entreprise Alpes Bourgogne Environnement pour la dépose de l'ancienne toiture en amiante a été reçu : il se monte à 24015.68 € TTC.

- Mairie

Le renforcement du plancher sous les archives a fait l'objet d'un devis de l'entreprise Humbert qui s'élève à 2 586.72 €. Des devis complémentaires seront demandés pour aménager la salle annexe du secrétariat.

12) Vœux du maire

Ils auront lieu le samedi 4 janvier à 15h. La préparation est évoquée.

13) Questions et communications diverses

- Le comité des fêtes a envoyé un courrier à la mairie concernant l'organisation du tournoi de tennis ballon le 18/01 au gymnase. Le conseil donne une réponse favorable aux demandes de mise à disposition d'électricité et de distribution de tracts avec les bulletins communaux. Par contre, il émet des réserves quant à la mise en place de barrières métalliques à l'intérieur du gymnase (risque de dégradation du sol) et ne souhaite pas donner suite à la demande de subvention afin d'acheter des lots pour le tournoi : la commune n'a pas vocation à subventionner les manifestations organisées par les associations.
- Une récente circulaire du Préfet indique que la DDT n'instruira plus les dossiers d'urbanisme à partir du 01/01/2014. L'instruction du droit des sols revient dans le giron des collectivités territoriales.
- Des techniciens du conseil général sont venus présenter les travaux qui seront menés sur deux ponts à Polliat route de Montcet, avec les conséquences en terme de circulation.
- Le syndicat Veyle Reyssouze Vieux Jonc continue le remplacement de la canalisation d'eau potable le long de la RD 1079. La télérelève des compteurs devrait être installée à Confrançon en septembre 2015. Un cabinet d'étude a été mandaté pour estimer les besoins en eau du territoire, en incluant notamment l'implantation de La Bresse à Servas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.